



Du 8/03 au 8/04
les Montgermontaises.ais s'expriment

État civil

Naissances

Anaïs Lefeuvre Ronceray 01/02

Dates à retenir

■ Samedi 5 mars

Distribution de compost et paillage
Atelier municipal rue de la Rébunière
9h à 12h

■ 8 et 22 mars

Les Bons Amis
Atelier mémoire
Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

■ 8, 15, 22 et 29 mars

Les Bons Amis
Randonnées pédestres - 1h15 ou 2h
Départ 14h Espace Évasion B. Douard

■ Vendredi 11 mars

Les Bons Amis
Assemblée générale
Espace Évasion B. Douard

■ 18 et 25 mars

Les Bons Amis
Gymnastique préventive santé
Salle Houat - 11h à 12h

■ Samedi 19 mars

Saison culturelle
Mais t'as quel âge ?!
Espace Évasion - 20h30
Tarif : 6€ / 4€ / 2€ carte Sortir!

■ Dimanche 20 mars

Gué d'Olivet
Breizh Battle Kidz
Espace Évasion - de 15h à 18h
Jeunes B-boys et B-girls venez participer à votre première battle.
Le Breizh Battle Kidz s'adresse aux jeunes de moins de 16 ans avec de l'expérience ou non.
Inscriptions en scannant le QR code ci-dessous.
Gratuit pour les participants
Entrée : 5€/adultes - 2€/-16 ans
14h45 : accueil des crews
15h : pré-qualifications
15h45 : battle
17h : initiation Steppix



■ 24 et 26 mars

Opération Tritout
Des bennes seront installées près du marché et à l'atelier municipal pour y déposer les encombrants et déchets dangereux. Plus d'infos p. 7

Du 24 au 30/03 Semaine Nationale des Alternatives aux Pesticides

■ Vendredi 25 mars

Projection débat
Sur le thème "alimentation durable"
Salle Yves Montand

■ Samedi 26 mars

Distribution de compost et paillage
Atelier municipal rue de la Rébunière
9h à 12h
Découverte des exploitations agricoles locales
Rendez-vous à 14h avec votre vélo
place Jane Beusnel

■ Du 26 au 30 mars

Rallye Ecolo
Le mercredi de 14h à 17h les agents des espaces verts seront présents sur le parcours.

Pour connaître tous les détails de ces animations, consultez le site internet de la commune à partir du 15/03.

Vide-greniers

Inscriptions auprès du Comité des fêtes

Dimanche 3 avril : vide-greniers organisé par le Comité des fêtes, place Jane Beusnel.

Les réservations se dérouleront dans la salle des commissions place Jane Beusnel (entrée située à droite de la mairie)

■ Samedi 26/03 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h ■ Lundi 28/03 de 16h30 à 20h
■ Vendredi 01/04 de 16h30 à 19h ■ Samedi 02/04 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Emplacement de 2 m de large : 5€ pour les particuliers et 10€ pour les professionnels.
Renseignements : Jean Yves Rouzel au 06 20 86 63 19.

Sommaire

■ Informations municipales - P4

- Débat d'Orientation Budgétaire
- Subventions aux associations
- Opération Tritout
- Jobs d'été

■ 8 mars - P9

- Exposition
- Portraits de Montgermontaises

■ Vie économique - P10

- Le Marché des éleveurs

■ Enfance-Jeunesse - P10

- Inscriptions multi-accueil
- Écoles Gérard Philipe
- APE
- École Notre Dame

■ Vie associative - P13

- Tennis
- Basket
- Voyager Autrement Togo
- Volley

*"Aussi longtemps qu'on s'entend,
qu'on partage, on vit ensemble".*

Simone Veil



L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe ce 24 février 2022 a ramené une nouvelle fois la guerre aux portes de l'Europe.

Sous nos yeux, la paix, la sécurité et la liberté sont bafouées et malheureusement la vie de tant de familles ukrainiennes a basculé.

Ce qui est remis en cause en Ukraine c'est notre idéal de démocratie, de liberté, d'amitié et de fraternité.

La résistance à l'oppression est un droit imprescriptible de l'Homme, inscrit dans notre Déclaration de 1789. Aussi, il est de notre devoir de :

- Défendre notre société démocratique, ouverte, fondée sur les droits humains et animée par une volonté de paix.
- Défendre le droit des Ukrainiens à disposer d'eux même.
- Empêcher toutes les formes de nationalisme autoritaires et réactionnaires se répandre.

Dès à présent, nous pouvons manifester notre attachement à ces valeurs en contribuant à l'aide d'urgence en faveur des Ukrainiens. Nous mettons en place un réseau de solidarité pour les jours et semaines à venir.

La défense de notre République démocratique passe aussi par notre mobilisation à tous pour les scrutins des prochaines élections présidentielles et législatives.

Puissions-nous collectivement faire émerger des valeurs humanistes et fraternelles qui passeront par une introspection sur nos comportements trop souvent individualistes porteurs d'inégalités.

Laurent Prizé, Maire



Distribution : Comité des fêtes
Autour de la Motte - Mars 2022 - N°198 - Bulletin mensuel
Directeur de la publication : Laurent Prizé
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, les écoles École Gérard Philipe, Notre Dame, les Francas, les associations montgermontaises (TCM, MVBC, BCM, VAT)

Comité de relecture :

Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet,
Anne Daufin, Jean-Yves Quélenec, Nathalie Le Dévéhat
(sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
02 99 68 83 88

mairie@ville-montgermont.fr - ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication Sabrina Duchemin

Crédit images : Freepik

Impression : imprimerie Hauts de Vilaine Châteaubourg

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Prospective 2022-2026

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une mise en prospective du fonctionnement et des investissements à réaliser. Repositionnant cette perspective dans le contexte local et national, cette feuille de route est un outil indispensable à la bonne gestion financière de la commune.

LES PRINCIPALES RESSOURCES

FONCTIONNEMENT

Sur les 3 ans à venir les prévisions de recettes de fonctionnement sont estimées à +6,5%.

- Impôts et taxes
 - Produits et services (repas cantine, garderie...)
 - Dotation et participation (DGF, dotation intercommunale...)
- La DGF constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités

INVESTISSEMENT

- L'épargne brute - Autofinancement
- L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'année N-1. Cet excédent finance la section d'investissement en année N et doit être supérieur au remboursement du capital de la dette afin de permettre d'autofinancer une partie des investissements.
- Subventions liées aux projets
 - Emprunt



FISCALITÉ

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, les seules recettes fiscales communales sont celles issues de la taxe foncière.

LA TAXE FONCIÈRE

La Commune de Montgermont a le 3^e taux le plus bas de la Métropole : 34,90% comparativement à un potentiel fiscal relativement élevé (le 6^e de la Métropole).

Selon les dernières données de l'Audiar (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunale de L'Agglomération Rennaise)

Ce taux est le même depuis 10 années, seules les bases ont été augmentées par décision de l'État.

Afin de répondre aux besoins de la population, de continuer à rendre un service public de qualité, d'accueillir les nouveaux arrivants dans des structures qualitatives et les enfants dans des lieux éducatifs sécurisés, le Conseil

municipal a décidé d'augmenter de 3% le taux de la taxe foncière. La volonté de la Municipalité est que cette augmentation permette de répondre aux besoins croissants de la commune.

Le taux moyen se situe à 38,14% hors Rennes et 41,89% avec Rennes.

L'effort fiscal de la Commune s'élève à 1.10 (la moyenne des communes de la Métropole étant de 1.24 sans Rennes et 1.37 avec Rennes).

Définition : l'effort fiscal est égal au rapport entre le produit de différentes taxes (TH, TFB, TFnb, Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties et TEOM) et le potentiel fiscal. Le potentiel fiscal d'une commune est

égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition.

Le potentiel fiscal s'élève à 1 052 € par habitant contre 968 € par habitant sur le total de la Métropole.

Taux votés pour 2022

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 35,94 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 41,31 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,63 %

Montant de la Taxe payée par le propriétaire



=



Abattement de 50%



BASE
D'IMPOSITION
DE LA TAXE
FONCIÈRE



Taux fixé par la
Commune de
Montgermont :
35,94%

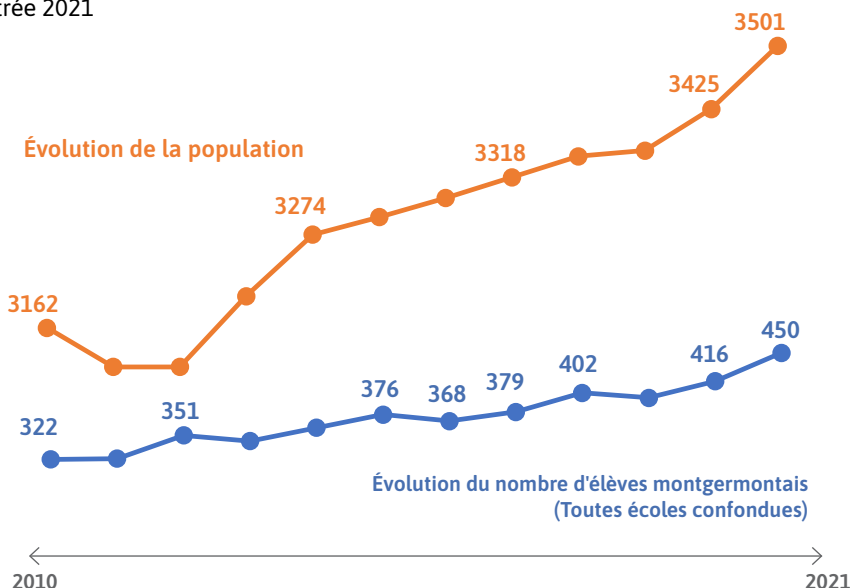
Taux de revalorisation calculé chaque année en fonction de l'évolution sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre.

POPULATION

■ 3 577 habitants au 01/01/22

Même si la Municipalité souhaite une évolution raisonnée de la Commune, l'augmentation de la population métropolitaine est un enjeu auquel Montgermont doit contribuer. Actuellement en révision, le nouveau Plan Local de l'Habitat, qui débutera en 2023 déterminera le nombre de logements que la commune devra s'engager à construire.

■ 450 élèves dans les écoles à la rentrée 2021



LES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Sur les 3 ans à venir les prévisions de dépenses de fonctionnement sont estimées à la hausse : + 14.3%.

■ Hausse du coût des matières premières

■ **De nouveaux équipements à entretenir** : La Ruche (Pôle Enfance jeunesse) et l'agrandissement du Complexe sportif de la Duchesse Anne (électricité, eau, ménage...)

■ Ouverture d'une classe de maternelle à l'école Gérard Philipe à la rentrée de septembre 2021

L'augmentation des effectifs des écoles entraîne une augmentation des effectifs d'encadrants sur le temps de la restauration scolaire. En effet, la Commune de Montgermont assure la prise en charge de l'ensemble des enfants des trois écoles (Gérard Philipe et Notre Dame) sur ce temps du midi : accompagnement des enfants jusqu'au restaurant scolaire, surveillance et animation de la pause méridienne.

■ **Rétrocession de la ZAC Les Petits Prés fin 2022** : les dépenses d'entretien des équipements et des espaces verts reviendront à la charge de la Commune.

■ Participation à la construction de la piscine intercommunale

Sur la partie étude actuellement puis à compter de 2025, un coût de fonctionnement annuel évalué entre 70 000 et 80 000 €.

INVESTISSEMENT

Prévisionnel jusqu'en 2026

■ Rénovation et agrandissement du restaurant municipal

Projet principal de la mandature sur la fin du mandat. Les études vont démarrer au printemps 2022.

■ Rénovation et aménagements à prévoir

Rénovation de l'ancienne école et de l'ancienne mairie rue Pierre Texier. Renouvellement urbain de la zone de la Bégassière : études. Mise en conformité ERP (Établissement Recevant du Public) de la Métairie Est, possibilité de la transformer en un tiers lieu afin d'accueillir des événements ponctuels. Travaux de rénovation énergétique des anciens bâtiments communaux Réaménagement du skate park, de la place Jane Beusnel...

■ Remboursement de la dette

La dette par habitant fin 2020 se situe à 410 €, contre 845 € pour les communes de Rennes Métropole (source Audiar) et 753 € sur la strate des communes de 3 500 à 5 000 habitants au niveau national.

Le Débat d'Orientation Budgétaire est consultable sur le site internet de la commune
Pour rappel, c'est un document de travail destiné aux élus afin de les aider dans leurs prises de décisions budgétaires.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



"La vie associative montgermontaise est riche

et vivante, tant en activités sportives que culturelles et en animations. Cette forte dynamique est importante pour rendre notre commune accueillante, créer du lien entre les habitants et animer le territoire.

La Municipalité ayant à cœur de les soutenir, elle attribue chaque année des subventions aux associations qui en font la demande. Pour cela, elles doivent remplir un dossier faisant état du nombre d'adhérents ou licenciés, du bilan de l'année passée, des projets à venir...

En effet, le calcul du montant attribué dépend entre autres du nombre d'adhérents ou licenciés (jeunes et adultes, quel que soit leur lieu de résidence), du niveau de compétition, des projets...

Par exemple, les cinq équipes évoluant au niveau régional (basket, foot, volley) et l'équipe de nationale 3 (volley) ont été revalorisées car elles portent haut les couleurs de notre commune.

Cette année, la mairie subventionne par personne 23.02€ pour le sport et 12.20€ pour la culture.

Ce soutien financier est un des leviers d'aide pour les associations auquel on peut ajouter la mise à disposition gratuite des équipements et leur entretien voire leur construction, l'achat de matériel, l'aide aux projets.

Il est aussi primordial de rappeler la disponibilité des dirigeants, des animateurs et surtout de tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien-être de leurs adhérents et la convivialité lors des différents événements. Merci à eux !"

Véronique Tavernier,
Adjointe au Maire déléguée aux sports et à la vie associative.



CULTURE ET ANIMATION

Gué d'Olivet	6 630 €
Anciens Combattants	460 €
Club des Bons Amis	1 260 €
Amicale du Personnel Communal	900 €
Comité des Fêtes	830 €
Les P'tits Bouts	180 €
Montgermont Ensemble	110 €
L'Hair Haleur	350 €
Gospel Friends	290 €
MontGermeMonte	472 €
Association de Sauvegarde du Patrimoine Bâti Montgermontais	50 €
Danse Freedom 35	100 €



SPORTS

Basket Club Montgermontais	6 340 €
Cyclotourisme	490 €
Football - FCCM	4 070 €
Gymnastique volontaire	780 €
Hand-ball	1 840 €
Dojo Montgermontais	700 €
Tennis Club Montgermontais	3 000 €
Tennis de Table Montgermontais	1 100 €
Volley MVBC	4 400 €
Office des Sports Mongermontais	1 500 €

SOLIDARITÉ

Restaurants du Cœur	150 €
Banque alimentaire	150 €
Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille	150 €
Secours populaire français	150 €
Épicerie solidaire L'Escale à Pacé	500 €
Rêve de Clown Bretagne	100 €
APF France Handicap	100 €
SOS Amitiés	100 €

ÉDUCATION

1 207 €

Coût d'un enfant scolarisé
à l'école maternelle
Gérard Philippe

207 €

Coût d'un enfant scolarisé
à l'école élémentaire
Gérard Philippe

Sur la base des coûts ci-dessus et par le biais d'un contrat d'association existant entre la commune de Montgermont et l'école Notre-Dame, la mairie subventionne le nombre d'élèves montgermontais inscrits à l'école Notre-Dame chaque année, ainsi que les enfants fréquentant la garderie. En 2022 la subvention versée sera de 78 167 € (56 élèves en maternelle et 51 élèves en élémentaire) ainsi que 11.90€ par enfant montgermontais scolarisé pour contribuer au frais de garderie.

Ces montants intègrent le versement à chaque école montgermontaise (Gérard Philippe et Notre-Dame) 42,90 € par enfant montgermontais scolarisé pour les achats de fournitures scolaires et 13,04 € par enfant montgermontais scolarisé pour les achats des fournitures pédagogiques.

OPÉRATION TRITOUT

La déchèterie vient à vous

La Municipalité renouvelle, en partenariat avec Rennes métropole, l'opération Tritout pour vous aider à vous débarrasser civilement de vos déchets ménagers encombrants.

Même si les déchèteries ne sont pas éloignées de la commune, cela nécessite un moyen de locomotion. Les bus peuvent vous y aider, cependant certains encombrants le sont trop, justement, pour passer dans le bus ! La Municipalité, en partenariat avec Rennes Métropole organise une opération Tritout sur la commune.

RAPPEL

18 déchèteries sur la Métropole en accès libre.

Les plus près :

- La Harpe à Villejean (déchèterie ouverte le midi sauf le mardi)
- La Chapelle des Fougeretz (fermée le lundi et vendredi après-midi, le mardi et jeudi matin)
- Betton (fermée le jeudi après-midi)

Rendez-vous sur www.metropole.rennes.fr ou sur le site internet de la commune de Montgermont pour connaître les horaires détaillés d'ouverture des déchèteries.



Jeudi 24 mars

Déchets dangereux / toxiques

Parking rue Alain Colas de 12h à 16h.

Déchets collectés :

- Pile, batterie
- Peinture
- Solvant
- Produit de jardin
- Acide
- Base
- Produit d'entretien
- Tube néon
- Bombe aérosol pleine
- Radiographie
- Huile de vidange
- Huile de friture

Samedi 26 mars

Déchets encombrants

Atelier municipal de 9h à 12h

rue de la Rébunière

Déchets collectés

- Mobilier
- Literie
- Vélo
- Porte
- Fenêtre
- Gros électroménager

Il y a un an nous écrivions déjà dans Autour de la Motte : "Force est de constater que les dépôts sauvages d'encombrants ne diminuent pas". Nous avons communiqué, expliqué, échangé... cependant les dépôts sauvages sont en constante augmentation et les sites d'apports volontaires souillés.

Les agents municipaux des services techniques passent quotidiennement du temps à nettoyer les rues et les espaces verts de ces déchets abandonnés, mais c'est au détriment d'autres tâches qui sont tout aussi nécessaires au bon fonctionnement des différents équipements et services de la commune.

Des bénévoles participent également à ce geste citoyen en accompagnant l'association MongermeMonte lors de leur action "Nettoyons la commune" ou à titre personnel. Les écoles sensibilisent les jeunes Montgermontais à ce sujet qui par extension parle de pollution et d'écologie (confer article p. 10).

La Municipalité aurait préféré que cet élan de citoyenneté soit généralisé et suffise à faire de la commune une ville propre et accueillante. Malheureusement ce n'est pas encore le cas. C'est pourquoi après avoir contracté avec la Préfecture et l'ANTAI (Agence National Traitements Automatisés Infractions), un procès verbal pourra être dressé par Monsieur le Maire entraînant le paiement d'une amende."

Le Conseil municipal

JOB D'ÉTÉ

Envoyez vos candidatures avant le 15 avril

La commune recrute des jeunes Montgermontais.es âgé.e.s de 17 à 19 ans pour la période estivale.

Les postes à pourvoir :

- Agent en charge de l'entretien ménager dans les bâtiments communaux
- Agent des espaces verts
- Archivage dans différents services (Mairie, Médiathèque...)

Les candidatures des jeunes qui souhaitent se professionnaliser dans les métiers en lien avec la fonction publique territoriale seront prioritaires. En fonction du nombre de candidatures reçues, les missions proposées varieront entre une semaine (35 heures) et quinze jours (70 heures).



Si vous êtes intéressé.e, envoyez une lettre de motivation et un CV à l'attention de Monsieur Laurent Prizé, Maire, avant le 15 avril 2022 à l'adresse suivante : Mairie de Montgermont - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont ou par mail : mairie@ville-montgermont.

Exposition du 8 mars au 8 avril

Le mois dernier, nous vous sollicitons pour créer ensemble une exposition dans le cadre de la journée internationale de sensibilisation et de mobilisation pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons. Retrouvez les portraits et messages des Montgermontaises et Montgermontais qui ont participé à cette œuvre collective à Espace Évasion du 8 mars au 8 avril.



3 générations, 3 regards sur la place des femmes, d'hier à aujourd'hui

Elles nous livrent leur vision de l'évolution des droits des femmes. Regards croisés sur leur époque, en toute subjectivité !

Jeanne



Née en 1927, Jeanne a traversé le siècle dernier et a vu la position des femmes changer dans la société. Son histoire est également marquée par la création de droits sociaux familiaux qui ont contribué au mieux vivre pour toute une génération de femmes et d'hommes.

Depuis combien de temps résidez-vous à la Maison Helena ?

Je suis arrivée ici il y a 4 ans grâce à ma fille qui habite Montgermont depuis plus de 25 ans et qui m'a parlé de ce concept d'habitat collectif. J'habitais seule dans une maison très isolée et je m'ennuyais un petit peu, on a donc trouvé cette solution qui est formidable. Et je me suis ainsi rapprochée de ma famille : je suis à 800 m de chez ma fille et je garde ma première arrière-petite fille chaque soir après l'école !

Pouvez-vous nous raconter votre enfance ?

Je suis née à la campagne, dans le Finistère. Je suis allée à l'école contrairement à ma mère. C'était déjà une avancée pour les filles car à son époque, seuls les garçons étaient instruits. "On disait que pour être soldat il fallait parler le français." J'ai donc eu cette chance d'apprendre le français car à la maison nous ne parlions que breton pour que ma mère nous comprenne. Malheureusement la guerre 39-45 a interrompu mon cycle scolaire plus tôt que prévu. Par sécurité ma mère préférait que l'on reste à la maison au temps de l'occupation allemande. De plus, il fallait s'occuper de la ferme. J'aidais déjà mes parents avant cette période mais uniquement après l'école.

Quelles évolutions avez-vous constatées dans votre vie de femme par rapport à celle de votre mère ?

Quand je me suis mariée, j'ai suivi mon mari au Havre. Je m'occupais du foyer familial pendant qu'il travaillait, à la raffinerie. Quand il rentrait le soir la question ne se posait même pas qu'il fasse quelque chose à la maison, de sa part comme de la mienne, c'était comme ça il venait de faire sa journée ! Par contre, les décisions liées à la vie en commun étaient discutées ensemble.

Pour la suite, malheureusement, l'usine a eu raison de la vie de mon mari lorsque mes filles avaient 10 et 14 ans. J'ai donc dû travailler, entretenir le foyer et gérer l'éducation de mes enfants. Je suis revenue en Bretagne et j'ai travaillé chez les religieuses. Pour ma retraite je suis revenue habiter dans l'ancienne maison de mes parents. J'y ai fait quelques travaux car il n'y avait aucun agrément, aucun confort comme par exemple une salle de bain, le chauffage...

Vous avez connu une période en France où il existait encore beaucoup d'inégalités entre les femmes et les hommes. Quelle avancée vous a le plus marquée ?

La mise en place légale de la pilule contraceptive dans les années 60. Pour la femme c'était affreux de ne pas pouvoir choisir d'avoir des enfants ou pas. Je connaissais une famille qui avait 14 enfants ! Il faut pouvoir subvenir aux besoins de tous tant matériels qu'affectifs. C'était compliqué.

Laurence



Laurence Louis est responsable des services techniques de Montgermont depuis un an. Si aujourd'hui ce métier comme beaucoup d'autres se féminise, lorsqu'elle a obtenu son premier poste en 2014, elle était la première femme du Département d'Ille et Vilaine à devenir responsable des services techniques d'une mairie.

Comment est née votre vocation ?

Je suis arrivée tardivement à ce métier. J'ai tout d'abord suivi une formation en biologie appliquée en environnement, puis une seconde en informatique où je me suis vraiment amusée. Mes études finies j'ai été recrutée par une société de services. Après 20 ans dans cette entreprise, j'ai eu envie de changer d'orientation et d'explorer les métiers pouvant lier ma passion pour le végétal et l'aménagement paysager. J'ai alors repris mes études et passé un BTS en aménagement paysager. Diplôme en poche, j'ai intégré un bureau d'études auprès d'un architecte paysagiste à Saint-Malo. Comme pour mes débuts dans l'informatique, j'ai adoré ce nouveau métier ! Je l'ai exercé pendant 3 ans avant que le cabinet ne doive procéder à des licenciements économiques, dont le mien. Nouveau tournant dans ma vie professionnelle : je choisis de me spécialiser dans l'aménagement paysager du domaine public. Je suis retournée une troisième fois sur les bancs de l'école pour passer une licence pro spécialisée dans les métiers techniques des collectivités territoriales. J'y ai découvert le métier de responsable des services techniques, d'une richesse incroyable.

En quelques mots pouvez-vous nous décrire votre métier ?

C'est un poste où l'on touche à tout, et je rencontre des personnes différentes sur chaque projet. Je travaille avec les élus, les entreprises et les agents. C'est très riche, j'en apprend tous les jours. Il n'y a pas de routine !

On vous a dit que vous étiez la première femme à occuper un poste de responsable des services techniques dans une collectivité. Pensez-vous que le fait d'être une femme puisse poser des questionnements aux équipes ? Que vos décisions puissent être remises en cause ?

Il m'a souvent été posé la question suivante : "en tant que femme, cela ne va pas être difficile de gérer une équipe constituée uniquement d'hommes ?". Au contraire, je pense que la mixité est nécessaire dans chaque domaine et une sensibilité féminine parmi des hommes peut apaiser des situations. J'ai aussi toujours travaillé dans un milieu très masculin, par exemple lorsque je travaillais en SSII (Société de Services d'Ingénierie en Informatique) nous étions quelques rares femmes parmi une centaine de personnes. À cette époque nous devions peut-être

faire un peu plus nos preuves qu'aujourd'hui.

Dans mon travail, je pense que nous sommes complémentaires avec mon équipe. Je n'impose pas les choses, je questionne, je sollicite des informations et je partage mes connaissances. Chacun apporte sa pierre à l'édifice. J'occupe un poste qui a longtemps été masculin, je souhaite une égalité de traitement dans les relations que je peux avoir avec les prestataires, les élus, les agents.. mais après sur le travail en lui-même je préfère parler de complémentarité. Chacun amène sa vision des choses et ce sont aussi nos différences qui apportent une nouvelle richesse aux projets.

Pensez-vous qu'être une femme a pu être un frein à l'exercice de vos différents métiers ?

Personnellement je ne me suis jamais dit je n'ai pas la force ou la connaissance de le faire. Ce que je ne connais pas ou que je ne sais pas faire, je vais le chercher auprès des personnes avec qui je travaille. Nous nous complétons.

Noémie

Noémie, jeune montgermontaise en classe de CM2 à l'école Gérard Philipe, est née en France dans un pays où les droits des femmes ont beaucoup évolué avant sa naissance. Voici son regard sur cette journée de sensibilisation au droit des femmes et à l'égalité fille-garçon.

Quelles sont tes activités préférées ?

Je fais de la danse, de l'art plastique et du tir à l'arc. J'aime aussi beaucoup lire. Par exemple en ce moment je lis *Satin Grenadine* de Marie Delpechin*

*L'Info en + : un récit jeunesse dressant une peinture sociale du 19^e siècle teintée de féminisme.

Pourquoi as-tu souhaité participer à ces interviews ?

Je voulais parler des femmes qui ont aidé au changement comme Malala Yousafzai, Angela Davis, Marie Curry, Rosa Parks et Amelia Earhart. Elles ont montré que les femmes pouvaient faire des choses comme les hommes, qu'elles n'étaient pas dépendantes de leurs maris.

Trouves-tu qu'il y a encore aujourd'hui des inégalités ?

Oui, par exemple ce sont plus souvent les hommes qui deviennent chefs d'entreprise. Il faudrait que tous, nous soyons égaux et partout !

Que personne ne soit prioritaire sur quelqu'un d'autres, juste par rapport à son sexe.

Par exemple aussi, on n'a jamais eu de femme Présidente de la République. C'est bien qu'elles puissent se présenter. Il faut que tout le monde puisse avoir la possibilité de faire ce qu'il veut. Une femme est autant capable de prendre des grandes décisions comme un homme est autant capable de s'occuper de la maison.

Est-ce qu'aujourd'hui tu trouves que les tâches à la maison sont partagées ?

Chez moi, oui, ça se partage ! Avant il n'y avait que l'homme qui partait travailler et la femme restait à la maison. Moi, mes deux parents partent au travail et mes deux parents s'occupent de la maison et des rendez-vous pour nous.

Quand tu seras plus grande, comment imagines-tu la prise de décision dans ta famille, pour les enfants, la maison... ?

Les décisions qui me concernent ce sera moi et s'il y a des enfants il faudra en parler car nous serons deux à décider.



LE MARCHÉ DES ÉLEVEURS

"Aux saveurs gourmandes" change de propriétaire et de nom



Le magasin "Aux saveurs gourmandes" situé place Jane Beusnel a rouvert ses portes le 22 février avec de nouveaux propriétaires.

Monsieur et Madame Prioult, partant à la retraite, ont cédé leur "boucherie, charcuterie, traiteur, crèmerie, primeur et épicerie" à un groupement d'éleveurs de la région. Les éleveurs de l'association qui reprennent le magasin sont engagés dans une démarche d'élevage préservant l'environnement, le bien-être animal et la rémunération juste et stable de ses adhérents.

Ils proposent pour la partie boucherie charcuterie traiteur, une gamme de viandes fraîches issues de leur collectif : bœuf, veau, agneau et porc, ainsi que des produits de charcuterie fabriqués dans leur atelier de Saint-Agathon (22).

Des produits traiteurs et plats du jour, cuisinés sur place, sont également proposés ainsi que fruits, légumes, fromages et produits d'épicerie de qualité.

L'équipe est composée de Frédéric, charcutier traiteur en poste dans la boutique depuis 4 ans, Alexandre pour la partie boucherie et Suri pour l'épicerie, la crèmerie et les fruits et légumes.

Les éleveurs impliqués dans la vie du territoire se réjouissent de cette reprise et ont des projets de rénovation et d'aménagement du magasin pour début mai 2022 ! Ce sera également l'occasion d'apposer la nouvelle enseigne, le magasin qui s'appellera alors le "Marché des éleveurs".

CONTACT

6 place Jane Beusnel

Du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h
Passez vos commandes au 02 99 68 95 21



ENFANCE JEUNESSE

INSCRIPTION MULTI-ACCUEIL

Caramel et Chocolat peut accueillir jusqu'à 18 enfants

Le multi-accueil Caramel et Chocolat rue Pierre Texier est géré par le Syrenor. Il peut accueillir 18 enfants âgés de 3 mois à 6 ans sur une amplitude horaire de 8h à 18h30. L'enfant y est accueilli en collectivité, selon les besoins définis avec la famille : à l'heure, à la demi-journée, ou à la journée complète, en contrat régulier ou occasionnel.

CONTACT

Multi-accueil Caramel et Chocolat
4 rue Pierre Texier - 02 99 68 84 37
caramel.chocolat@syrenor.fr



Inscriptions rentrée 2022

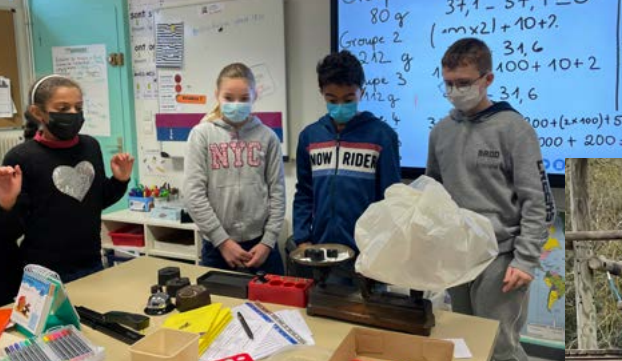
Les inscriptions se font directement en ligne sur le site internet du Syrenor : www.syrenor.fr/petite-enfance/caramel-chocolat

Vous y trouverez le dossier d'inscription à compléter.

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous pour échanger sur vos besoins avec la directrice Madame Colas.

Les dépôts de dossier sont à transmettre au multi-accueil jusqu'au 29 avril 2022.





Sauvegarde de l'environnement

L'éducation au développement durable fait partie des programmes scolaires et le sujet a une place centrale dans le projet de l'école élémentaire Gérard Philipe. Les enfants et leurs enseignants ont à cœur de préserver leur environnement. Depuis plusieurs années, les classes trient les déchets en pensant à recycler les feuilles et emballages comme à la maison ! Des animations proposées par des professionnels et des associations rappellent régulièrement aux élèves du CP au CM2 l'importance essentielle de préserver leur environnement, de trier leurs déchets, d'économiser l'eau, de recycler et de consommer raisonnablement et durablement.

Citons en exemple le projet Écodo réalisé en classe de CM1 avec l'association "Les petits débrouillards". Par le biais d'expériences, les enfants ont découvert la définition d'une eau potable et le cycle de l'eau domestique *"Pour être potable, l'eau doit être saine, propre, transparente, sans odeur et sans goût !"*.

Autre exemple l'opération de la grande marche verte. Afin d'impulser une dynamique collective éco-citoyenne, l'école s'est engagée dans l'opération de la grande marche



verte pour l'environnement la semaine du 22 novembre dernier, afin de relever le défi collectif de nettoyer notre environnement en ramassant les déchets. Plusieurs classes, équipées de gants et de sacs poubelle, se sont donc réparties sur la commune pour ramasser les déchets : centre bourg, espace détente... Au final, la récolte de presque 6 kilogrammes est venue s'ajouter au total ramassé sur la France entière, soit plus de 11 tonnes !

Les enfants ont été surpris du contenu ramassé : beaucoup de canettes et de résidus de plastiques mais aussi des mégots de cigarettes et... des vêtements !

Vive la laïcité !

Les élèves de CM1 ont réalisé une exposition sur la laïcité pour aider les plus jeunes de l'école à mieux comprendre cette belle idée qui nous permet de vivre ensemble dans le respect de chacun. Les élèves se sont beaucoup investis dans ce projet.



Rejoignez l'APE

L'Association des Parents d'Élèves relance la machine !

Lors de l'assemblée générale de novembre, c'est un tout nouveau bureau qui a été constitué sous l'aile bienveillante de l'équipe sortante. Les nouvelles idées fusent mais les bras manquent encore !

La nouvelle équipe lance donc un appel à toutes les bonnes volontés qui pourraient aider et participer aux différents temps forts comme le spectacle de magie de mai et la fête de l'école en juin.

L'APE contribue aussi toujours aux différentes activités pro



CONTACT

ape.montgermont@gmail.com

posées par l'école. Cette année, ce sont 50% des montants engagés qui seront redistribués sur les différents projets. Et cela grâce à vous aussi qui contribuez en vous régaland de comté et de chocolats !

Nouveau bureau :

Présidente : Florence Matte / Vice-présidente : Marion Tertrais
Trésorière : Manuella Wacogne / Vice-trésorière : Hélène Souquet
Secrétaire : Anne Vimont / Secrétaire adjointe : Angéline Le Barbier

ÉCOLE NOTRE DAME

Visite de la Motte féodale



Dans le prolongement du travail autour du Moyen-Age, les élèves ont visité la Motte féodale et l'église de Montgermont ! Francis et Marcel, habitants montgermontais et anciens écoliers de Notre-Dame, se sont rendus disponibles pour raconter l'histoire de la commune et répondre à toutes les questions. La découverte de cette période de l'histoire s'est également faite par l'art : les élèves des différentes classes ont découvert l'art du Moyen Age et ont expérimenté différentes techniques : les vitraux, les gargouilles et les chimères, les blasons, les maquettes de châteaux forts, les lettrines, les enluminures...



Jeux collaboratifs

Le protocole ne nous permettant pas les activités sportives en salle, les élèves ont partagé, sur la cour de l'école, des jeux collaboratifs en extérieur, alliant pratique sportive et coopération !

Écodo en CM

Dans le cadre de l'enseignement des sciences, les élèves de CM1-CM2 ont travaillé sur le cycle de l'eau domestique pour comprendre d'où vient l'eau potable, où vont les eaux usées et comment sont-elles nettoyées ? Pourquoi et comment faut-il économiser l'eau potable ? Pour comprendre cela, ils ont bénéficié de quatre interventions organisées avec les associations "Les petits débrouillards" et "eaux et rivières de Bretagne". Le programme Écodo a pour objectif de sensibiliser les élèves à économiser l'eau potable en leur apprenant à adopter les bons gestes afin de prendre soin de nos ressources à travers des jeux, des manipulations et des expériences.



Musique à l'école

En partenariat avec l'école de Musique Accordances-Syrenor, Isabelle professeure musicienne intervient auprès des élèves, tous les 15 jours. Le projet annuel en musique a été choisi pour être en lien avec le thème de l'école de cette année scolaire : voyage à travers le temps.

Au fil des périodes, les élèves découvrent les différents cycles de l'histoire. Un parallèle est fait entre ces étapes historiques, les modes de vie, les coutumes, les styles musicaux, les peintres, la littérature. Le travail de création musicale est au cœur du projet.



Activité du mercredi matin

A l'occasion du Nouvel An Chinois, les élèves accueillis le mercredi matin ont fabriqué un magnifique dragon coloré !



Classe montagne

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 se préparent pour leur classe découverte montagne qui aura lieu début mars à Lanslebourg-Val Cenis. Avant le départ, les élèves travaillent en lecture et production d'écrits à partir de supports spécialisés, étudient des cartes et paysages de la région : description, plan, itinéraire. Ils approfondissent leurs connaissances sur les montagnes françaises et leurs frontières ainsi que sur le milieu montagnard en général.

TENNIS

1^{er} tournoi Open du TCM



1- Maxence, vainqueur féminine du tournoi et Gaëlle
 2- Pierre-Luc au centre, vainqueur du tournoi hommes, à sa gauche Ilan et de chaque côté Vincent, Gaël et Caroline
 3 - Les finalistes montgermontais de la "consolante", Antoine vainqueur et Vincent
 4 - Le public et les supporters dans le club house

Avec la création du nouveau court et du club house, le Tennis Club Montgermontais a souhaité proposer à ses licenciés et aux joueurs extérieurs un tournoi Open. Pour que le succès soit au rendez-vous, Gaël et Vincent, les deux jeunes entraîneurs du TCM ont donc préparé de main de maître ce 1^{er} tournoi : affiches, contacts avec les clubs voisins, composition des tableaux, organisation des présences au club... Les rencontres se sont déroulées sur toute la période des dernières vacances scolaires avec en point d'orgue les finales du vendredi 18 février. Avec 120 inscrits, cette première édition est assurément une belle réussite. Un tableau multi-chances pour les jeunes, une consolante et deux tableaux seniors femmes et hommes ont permis à tous de profiter des deux courts tous neufs. Les meilleurs classements chez les

joueuses sont 15 et 2/6 chez les hommes. Classements qui ont donné lieu à des rencontres d'un très bon niveau. Pour autant, certains de nos jeunes du club n'ont pas été en reste et ont "traversé" une bonne partie de leur tableau. Supporté par son "fan club", Rapha s'est même offert 5 tours en battant des adversaires bien mieux classés que lui ! Mention spéciale également pour Alejandra, Laëtitia et Solène pour leur performance : 2 classements au dessus de leur. Tous les joueurs venant de l'extérieur ont unanimement salué la qualité des courts et la belle ambiance de ce tournoi. L'animation permanente pendant toute cette quinzaine du club house donnant sur les 2 terrains a largement contribué à cette convivialité.

Les résultats du tournoi :

Finale homme : Pierre-Luc Blais, 2/6 (TC Sablais) gagne contre Ilan Conan classé 3/6 (TC Châtaigneraie)
 Finale femme : Maxence Leclercq, 5/6 (TC Avranches) gagne contre Gaëlle Lechiver, 15 (TC Lanvallay)

Finale de la consolante : elle a opposé Antoine à Vincent, tous les 2 du TC Montgermont. Après avoir livré un combat acharné, écarté 4 balles de match, Vincent a finalement dû céder. Les bras levés en signe de victoire Antoine est venu féliciter son valeureux adversaire.

Prochain grand rendez-vous au TCM

Dimanche 6/03 : rencontre avec le TC Jacques Cartier-St Malo. Cette rencontre au sommet entre les 2 premiers de leur groupe est déterminante pour la montée en régionale. Le Tennis Club Montgermontais vous attend nombreux au club house pour encourager l'équipe montgermontaise !



BASKET

Un partenariat avec l'Union Rennes basket

Avec la reprise de la seconde phase et l'accession en division supérieure ou en poule haute de nombreuses équipes (SF1, SF2, SF2, U18F, U17 M et U15M), le Basket Club Montgermont (BCM) démontre sa progression et permet d'espérer des résultats très positifs en fin de saison.

Y aurait-il quelques sources d'inspiration ? Peut-être faut-il aller les chercher du côté d'un partenariat particulier !

Depuis 2018, le BCM est partenaire de l'Union Rennes Basket, club professionnel de niveau Nationale 1. Ce rapprochement permet notamment aux licenciés du club de pouvoir accéder sur invitation ou à des tarifs préférentiels aux match à domicile de l'URB. Il se traduit également par des partages de compétences sur les entraînements qui se déroulent soit à l'URB soit à Montgermont.



Les U13 en compagnie de la mascotte de l'URB

Ainsi, le 1^{er} février, les U13 ont eu le privilège d'être invités à la rencontre URB- Angers. Ils ont accompagné les joueurs sur le terrain pour la présentation des équipes, ont été intégrés au "KOP" de l'URB ! En étant ainsi aux premières loges, ils ont pu observer de près ce match de haut niveau.

Bien que le BCM ne soit pas encore au niveau de l'URB, ce partenariat a probablement plus de vertus qu'on ne l'imagine. Il amène des étoiles dans les yeux des joueuses et joueurs et leur donne envie de progresser encore et encore ! Et s'il leur appartenait de faire d'un rêve une réalité !

VOYAGER AUTREMENT TOGO

Nouvelle association montgermontaise



L'association Voyager Autrement Togo (VAT) née à Rennes en 2007 est venue poser ses valises à Montgermont.

L'objectif premier de Voyager Autrement Togo est de développer le tourisme solidaire au sud Togo en Afrique de l'ouest.

"Attention, il ne faut pas confondre avec un séjour humanitaire. Dans un voyage solidaire, la personne est en vacances, elle peut par exemple partir randonner une semaine dans des petites montagnes à Kpalimé, puis passer la semaine suivante dans un village en l'occurrence celui de Dekpo sur les bords du Lac Togo" explique le président de l'association.

Le but est de créer des emplois sur place pendant ces voyages et de verser une partie du prix du voyage directement au village qui peut mener à bien des projets pour tous les habitants : école, accès à l'eau....



Les 4 équipes M11 du Montgermont Volley Ball Club s'entraînent ardemment les lundis et vendredis soir sous la houlette de Maiwenn (service civique au sein du club) et de Laure. Leur travail et leur assiduité payent car lors du plateau organisé à Montgermont fin janvier, 3 équipes ont gagné 3 matchs pour une seule défaite. L'équipe 3 a fait quant à elle un carton plein avec 4 victoires. Les jeunes volleyeuses et volleyeurs se rencontrent également régulièrement face à d'autres équipes du département en un jeu en 2x2 sans blocage de balle.

Prochains matchs à domicile

Salle des Courtines - Équipe de N3F

13/03 contre Saintes VB

27/03 contre UGS La Rochelle

Salle de la Duchesse Anne - Équipe régionale F

5/03 à 21h contre Guipel

A l'issue de cette première phase, celle des Playoffs (pour accéder en pré-nationale) devrait s'établir mais le calendrier ne sera connu qu'à partir de mi-mars.

L'association dispose d'un agrément touristique pour l'organisation des voyages. Le temps du séjour, c'est une dizaine d'emplois qui est créée dans le village de Dekpo : guides, cuisinières...

La vente d'arachide

La pandémie a marqué un coup d'arrêt pour l'association VAT. En mars 2020, tous les voyages se sont arrêtés ! Pour donner du travail à l'"équipe tourisme" du village de Dekpo, une nouvelle idée est née : importer un produit local très apprécié des voyageurs en villégiature au Togo : les arachides grillées, autrement dit les cacahuètes ! Grillées au feu de bois avec de la farine de manioc, biologiques mais sans label, elles sont tout simplement succulentes ! Tout voyageur européen qui revient d'Afrique rapporte dans ses bagages une bouteille d'arachides grillées. Le pari est donc lancé de faire venir une grosse quantité pour assurer des emplois et de nouveaux projets de développement au village de Dekpo. En janvier 2022, ce sont 600 kg d'arachides qui ont été importés. Cette première expérience a permis de recréer des emplois pour la torréfaction, l'ensachage des arachides mais

n'a pas généré de nouveaux bénéfices. Pour que le projet soit rentable, il faudrait pouvoir vendre l'équivalent de deux tonnes chaque année. Pari loin d'être acquis mais l'association veut y croire !

C'est pourquoi aujourd'hui VAT lance un appel aux Montgermontais pour acheter des sachets de cacahuètes grillées, décortiquées à hauteur de 7 euros le sachet de 500g. Si vous souhaitez soutenir ce projet, commandez des arachides grillées maintenant pour un arrivage prévu avant Noël 2022.



Contact :

Bertrand Morin : 06 74 24 60 20

bertrand.morin@voyagerautrement.org

www.voyagerautrement.org

Appel à des bénévoles : l'association souhaite se structurer sur la commune et recherche des bénévoles.

COMME À LA SCÈNE
PRÉSENTE



DE ET AVEC
**MARION
POUVREAU**

MISE EN SCÈNE :
YANNICK BOURDELLE

19/03 - 20h30
Espace Évasion